

Le Mérydien

Le mensuel d'information des Mérysiens

N°172 · avril 2024



27 et 28 avril

Le château ouvre ses portes aux gourmets !



FINANCES
Méry affiche ses ambitions / p. 6-7



MÉRY GAME FESTIVAL
Une première réussie / p. 8

Méry Gourmand au château

p. 9



SPORT
Méry Fit' à fond la forme / p. 10

PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE

SERVICE PUBLIC
Prenez vos rendez-vous en ligne / p. 11



1 & 2. Pause méridienne costumée pour les CP et CE1 de l'école du Centre. **9 février**

3. Carnaval de l'école de Vaux. **22 mars**

4 & 5. Les élèves de maternelles des 5 groupes scolaires de Méry ont découvert le baby rugby, le baby judo et le baby handball. **De février à avril**

6. Ambiance *irish* pour la soirée de la Saint-Patrick avec Celtic Trio et Trouz Ar Mor. **16 mars**

7 & 8. Toan'Co et Francœur en concert à La Luciole. **22 mars**



Un bon budget... avec une épée de Damoclès !



Notre conseil municipal d'avril était dédié au vote du budget 2024. Un excellent budget !

Méry recueille les fruits de la gestion rigoureuse menée depuis 2014 pour restaurer ses comptes et sa capacité à investir. Notre vigilance pour éviter la dérive des dépenses de fonctionnement permet de

présenter un budget largement excédentaire pour nous projeter sur des investissements plus ambitieux.

Avec 7 millions d'épargne en 2024, nos comptes n'ont jamais été aussi propices à des projets d'avenir pour Méry : construction d'une nouvelle école, d'un nouveau gymnase, extension de notre centre de loisirs, aménagement de nos berges de l'Oise, création de cours d'écoles végétalisées, mise en œuvre du plan vélo...

Mais, alors qu'en dépit d'un environnement complexe Méry aborde l'avenir avec optimisme, les annonces gouvernementales liées à l'indispensable réduction du déficit budgétaire de l'État nous alertent.

Allons-nous revivre les affres du quinquennat de François Hollande imposant aux communes une cure d'austérité sans précédent et la réduction brutale de leurs dotations ? On peut le craindre lorsqu'on écoute des ministres en service commandé s'exprimer sur les excédents de nos collectivités ou leurs pratiques « dépensières »...

On croit rêver ! L'État incapable de maîtriser ses dépenses, l'État qui distribue sans compter des chèques pour ménager la paix sociale, l'État qui présente un budget en déficit toujours plus abyssal (5,5 % du PIB en 2023 !) prétend donner la leçon à nos collectivités astreintes à des budgets en équilibre, qui supportent les transferts de compétences d'un État qui se désengage et, par leurs efforts de gestion, assurent 70 % de l'investissement public de notre pays.

Le président de l'Association des Maires de France, David Lisnard, s'est exprimé sans détour : l'État du « *quoi qu'il en coûte* » ne doit pas faire payer aux communes son incapacité à tenir le cap. Pas un Maire ne viendra le contredire, pas le Maire de Méry en tout cas !

Pierre-Edouard EON
Maire de Méry-sur-Oise
Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?

Les électeurs des 27 pays de l'Union européenne sont appelés à voter pour les élections européennes entre le 6 et le 9 juin prochains. En France, l'élection de nos parlementaires aura lieu le dimanche 9 juin 2024. Elle ne comporte qu'un seul tour.

Pour voter à Méry, vous devez être âgé d'au moins **18 ans** et être **inscrit sur les listes électorales** de notre commune. Si ce n'est pas le cas ou que vous avez déménagé, il n'est pas trop tard ! **Vous avez jusqu'au 1^{er} mai pour vous inscrire en ligne** sur le site service-public.fr ou **jusqu'au vendredi 3 mai directement à la Mairie**.

Si vous avez prévu d'être absent le 9 juin, vous pouvez aussi voter par procuration. Il suffit de faire une demande en ligne sur Maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre procuration en vous déplaçant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.

Vous pouvez également faire **valider un formulaire Cerfa, téléchargeable sur le site service-public.fr**, dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat.



LE CHIFFRE DU MOIS

720

C'est le nombre de députés au Parlement européen, dont 81 représentants français, qui seront élus pour les 5 prochaines années.

Magazine édité par la mairie de Méry-sur-Oise / 01 30 36 23 00
Directeur de la publication : Pierre-Edouard Eon / Rédaction en chef et iconographie : Aude Rougeaux / Secrétariat de rédaction : Élodie Thabourey / Conception et réalisation : JMLM / Impression : STIP 01 39 33 20 40 / www.merysuraise.fr

USINE DES EAUX

Une réserve d'animaux sauvages

Mésanges, renards, chevreuils, libellules... Nombreux sont les animaux qui ont élu domicile dans les vastes espaces de biodiversité protégés de l'usine des eaux du SEDIF à Méry ! Découvrez cette richesse faunistique insoupçonnée en admirant les superbes photos de **Nathan Livartowski** accrochées sur les grilles de l'usine, le long du chemin de halage.



FRELONS ASIATIQUES

La CCVO3F vous aide à détruire les nids

Les frelons asiatiques sont des insectes nuisibles et agressifs qui s'attaquent aux abeilles des ruchers et se reproduisent à grande vitesse. La destruction de leurs nids est donc indispensable pour éviter leur prolifération. Mais ne le faites surtout pas vous-même !

À partir d'avril, vous pouvez faire appel à la CCVO3F, notre communauté de communes, pour éliminer les nids de frelons asiatiques dans vos jardins. Téléchargez le formulaire de demande d'intervention sur ccvo3f.fr et retournez-le à contact@ccvo3f.fr. Le nid sera neutralisé par une société spécialisée et la CCVO3F prendra en charge la moitié de la facture.

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques sur le domaine public de la commune, adressez-nous un signalement accompagné d'une photo avec l'application Méry en poche pour que nous en assurions la destruction.

Plus de renseignements au 01 34 69 12 06.



Le retour de nos tondeuses écologiques !



Depuis fin mars, quatre brebis et leurs cinq agneaux, accompagnés d'une magnifique vache Highland et de son veau, ont investi les tendres prairies du parc du château. Dans le cadre de notre contrat d'écopâturage, leur mission est d'assurer la tonte naturelle de leur vaste espace clôturé et d'y favoriser la biodiversité. Ces animaux sont très sociables, une petite visite leur fera donc très plaisir. Mais ne leur donnez pas à manger !

Chenilles processionnaires : soyons vigilants !

Chaque année, les chenilles processionnaires du pin parasitent nos bois et nos espaces verts. Nuisibles pour les végétaux qu'elles dévorent, elles sont aussi nocives pour les humains, leurs poils déclenchant démangeaisons et problèmes respiratoires, et pour les chiens chez lesquels elles provoquent la nécrose de la langue. Il est donc important de ne pas laisser les chenilles proliférer sans réagir.

Fin février, les services techniques de la Ville ont installé 40 pièges à chenilles sur les pins du domaine public les plus menacés, principalement dans les secteurs de la rue Lamartine, de l'école et du plateau sportif de Vaux. Pour attirer les mésanges charbonnières, prédateurs naturels des chenilles, 40 nichoirs ont aussi été posés courant mars, dans l'ensemble de l'espace public.

Particuliers ou syndicats de copropriété, vous pouvez également agir en installant des pièges ou des nichoirs dans vos jardins ou dans les parcs des résidences.



Voyage enchanteur pour les élémentaires...



Les 4 et 5 mars, le collectif Ananssé a accueilli les classes élémentaires à La Luciole pour présenter son spectacle musical et conté **Fragil's**, un voyage poétique et fantastique aux confins du désert sur fond de messages d'amitié et de fraternité.



... et pour les maternelles



Des mangues ! Les singes gourmands en raffolent, mais en bas le danger les guette... Les 28 et 29 mars, toutes les classes de maternelle ont assisté au spectacle

Et si ? proposé par la Ville à La Luciole. Un moment joyeux et haut en couleurs qui a fait la joie de nos petits écoliers !

CENTRE DE LOISIRS MATERNEL

C'est nous qui l'avons fait !

Sensibiliser par le jeu les tout-petits à la sécurité routière tout en stimulant leur imagination et leur créativité, telle est la démarche originale qui a conduit l'équipe d'animation à proposer aux enfants du centre de loisirs maternel la création d'un tapis de jeu « fait maison ».

Sur plusieurs séances de loisirs créatifs, les enfants aidés par les animatrices ont tracé les rues et peint le support puis fabriqué et décoré tous les accessoires issus de leur observation de l'environnement : panneaux de signalisation routière, bien sûr, mais aussi personnages, arbres, voitures, bâtiments...

Au final, un résultat unique dont ils sont très fiers ! Et surtout, un terrain de jeu qui leur appartient et qu'ils peuvent retrouver le mercredi ou pendant les vacances, pour prendre la route et s'inventer ensemble des histoires.



Vacances d'été Pensez à vos inscriptions aux accueils de loisirs

Les inscriptions des accueils de loisirs pour les vacances d'été (du 8 juillet au 29 août inclus, fermeture les 15, 16 et 30 août) seront ouvertes du 11 mai au 15 juin inclus et accessibles via le portail Méry Famille. Vous pouvez aussi effectuer inscriptions et prépaiement directement en Mairie auprès du service des Affaires scolaires.

Pour plus de renseignements, contacter le service par téléphone au 01 30 36 23 17 / 01 30 36 23 34 ou par e-mail à education@merysuroise.fr.



TENNIS DE TABLE

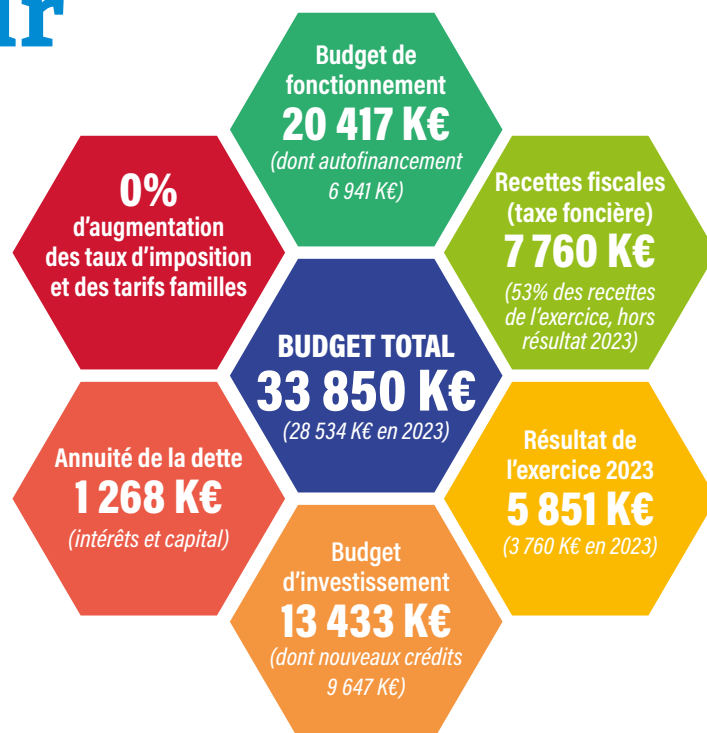
Pongiste en or !

Félicitations à **Cyprien Ily**, sacré à 16 ans champion de tennis de table du Val-d'Oise dans la catégorie -19 ans sous les couleurs de son club, l'USM Tennis de table de Méry. À titre individuel, notre virtuose de la petite balle blanche est aussi monté en Nationale 2 le 27 janvier. Les frères Lebrun n'ont qu'à bien se tenir !

Budget 2024 : Méry investit pour son avenir

Après une année 2023 marquée par la crise internationale qui a poussé l'inflation à des niveaux que la France n'avait plus connus depuis bien longtemps, l'année 2024 semble annoncer le retour à des paramètres moins alarmants (coûts de l'énergie, taux d'inflation, taux d'intérêt) même si l'ampleur des déficits de l'État fait craindre que les collectivités locales soient lourdement mises à contribution.

Dans ce contexte, le conseil municipal a adopté le 4 avril un budget 2024 qui réaffirme la volonté de maintenir des principes de saine gestion tout en affichant ses ambitions en faveur des investissements.



Des fortes incertitudes qui conduisent à la prudence

Malgré des prévisions d'inflation 2024 nettement orientées à la baisse (3,9 % contre 7 % en 2023), le contexte général reste marqué par de fortes incertitudes qui invitent à une grande prudence de notre gestion budgétaire :

- La guerre en Ukraine s'est installée dans la durée et maintient une forte pression sur les coûts de l'énergie.
- Au Proche-Orient comme en Asie (Taiwan), les tensions s'accumulent et pourraient à leur tour dégrader la situation internationale et impacter notre quotidien.
- Le secteur de l'immobilier reste sinistré par le niveau des taux d'intérêt et la frilosité des banques : en deux ans, notre budget a vu les recettes sur les transactions immobilières divisées par deux, passant de 600 K€ à 300 K€ (prévision 2024).
- Le gouvernement se prépare à faire subir à notre économie une sévère crise d'austérité pour économiser 40 milliards sur deux ans et tenter de ramener le déficit du budget de l'État vers l'objectif des 3 %...

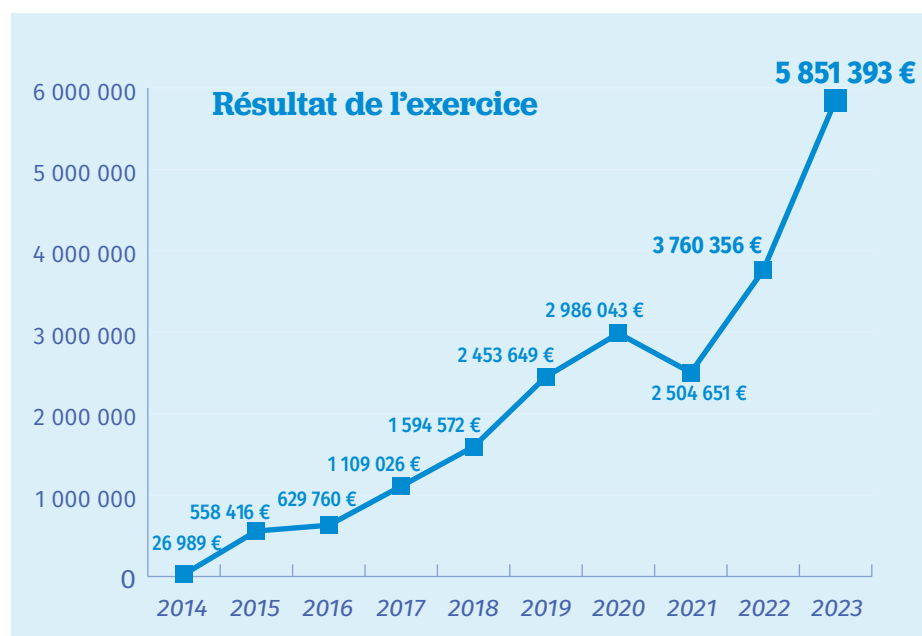
Dans ces conditions, et ne disposant d'aucune marge de manœuvre sur nos recettes en l'absence d'augmentation des impôts ou des tarifs des services communaux, nous maintenons les règles de saine gestion qui ont permis, depuis 10 ans, d'assainir la situation financière de notre commune et de restaurer son autofinancement pour financer nos projets d'investissements.

À chaque fois que c'est possible, nous mettons en place des mesures d'économies de nos charges de fonctionnement, prioritairement sur les dépenses énergétiques (gaz, électricité) à la fois pour limiter l'impact des hausses de coûts et pour apporter notre contribution à la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction de notre empreinte carbone.

De même, tout en veillant à doter les services de la commune des personnels permettant d'assurer un service public à la hauteur des attentes des Mérysiens (nous avons

ainsi budgété un renforcement des équipes des services techniques cette année), nous sommes particulièrement vigilants sur l'évolution de notre masse salariale, mécaniquement orientée à la hausse sous l'effet des mesures gouvernementales de hausses successives du SMIC et du point d'indice des fonctionnaires.

Au total, notre budget de dépenses de fonctionnement (hors autofinancement) se monte à 13,5 M€ pour 2024, d'une remarquable stabilité par rapport à celui de 2023 (13,3 M€).



Un résultat 2023 d'un niveau exceptionnel

Fruit des efforts constants pour la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement (grâce à nos efforts d'économies, nous avons par exemple dépensé 300 K€ de moins que prévu en gaz et électricité l'an dernier), mais aussi de quelques bonnes surprises concernant nos recettes, **le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2023 se solde par un excédent de fonctionnement d'un niveau exceptionnel : 5 851 K€ contre 3 760 K€ en 2022.**

Ce résultat est aussi lié au fait que nous avons pris la précaution de provisionner en 2023 des « dépenses imprévues » pour un montant total de 1100 K€ (en fonctionnement comme en investissement) que nous n'avons pas dépensées, ce qui a permis de dégager une épargne complémentaire en fin d'année.

Au total, ce résultat 2023 que nous pouvons reporter au budget 2024 nous permet de prévoir sur le nouvel exercice **un niveau d'autofinancement jamais atteint à Méry : près de 7 000 K€ !**

Mais « faire du résultat » n'est évidemment pas une fin en soi... La vertu d'un résultat de fonctionnement en excédent et d'un autofinancement important est de permettre à notre commune de financer ses investissements pour améliorer les équipements publics. En maîtrisant nos dépenses de fonctionnement et en dégagant de l'épargne, nous nous donnons les moyens de préparer l'avenir de Méry !



La cour oasis de l'école maternelle du Centre

Pas d'augmentation des taux d'imposition ni de hausse des tarifs pour les familles

Pour la onzième année consécutive, la Municipalité reste fidèle en 2024 à son engagement de ne pas alourdir la fiscalité locale pour les Mérysiens.

Les taux de la fiscalité foncière, votés par le Conseil municipal pour 2024, sont donc identiques à ceux des années précédentes afin de ne pas peser sur le budget des familles au-delà des 3,9 % de revalorisation des bases fiscales (7 % en 2023) fixés par le gouvernement pour l'ensemble des communes afin de compenser l'inflation.



Le futur gymnase du stade Jean Brestel

De même, dans cette période de difficultés de pouvoir d'achat pour de nombreuses familles confrontées aux conséquences de l'inflation et de l'augmentation des prix de l'énergie, **le budget 2024 ne prévoit aucune hausse des tarifs** concernant les cantines des écoles, les accueils péri et extra-scolaires des enfants ou les crèches municipales.

Un programme d'investissement résolument ambitieux

Le bénéfice d'une gestion saine est de permettre à Méry de programmer des investissements pour répondre aux besoins en équipements publics actuels et futurs de notre commune qui compte désormais plus de 10 000 habitants.

Ces dernières années, ce furent par exemple la nouvelle piste d'athlétisme (attendue depuis 40 ans !) ou, l'an dernier, la reconstruction de notre salle des fêtes (plus de 2 millions d'euros) pour offrir à nos associations un outil de travail moderne et performant.

En 2024, c'est un budget de 9,6 M€ que nous consacrerons aux nouveaux investissements. Et nous passons un cap avec le lancement de projets structurants indispensables pour Méry :

- **La construction d'une nouvelle école** pour remplacer l'école Pablo Neruda vétuste et augmenter la capacité d'accueil des enfants (4 classes supplémentaires). Avec un budget total de 12,7 M€ c'est le plus important investissement jamais réalisé à Méry. 5,6 M€ seront engagés sur le budget 2024 pour tenir le délai de l'ouverture de l'école à la rentrée de septembre 2025.
- **La construction d'un deuxième gymnase** (budget 5,4 M€) sur le site du stade Jean Brestel, dont les travaux sont programmés sur 2025 et 2026 mais dont toutes les études (325 K€) seront réalisées en 2024.
- **La réalisation de notre plan vélo** (première phase en 2024 : 600 K€ sur un total 2024-2026 de 2,5 M€), destiné à mailler sur notre commune des itinéraires cyclables pour favoriser les mobilités douces.
- **L'extension de notre centre de loisirs maternel à l'école de Vaux** (budget 1,5 M€) **et le projet d'aménagement des berges de l'Oise au pont d'Auvers** (budget 1 M€)

dont les études seront menées en 2024 (160 K€) et qui feront l'objet d'un Contrat d'aménagement régional avec la Région et le Département.

Des projets structurants et de long terme pour Méry qui accompagnent tous les autres investissements, plus modestes certes, mais tout aussi indispensables à notre commune. Par exemple :

- **Entretien et rénovation des voiries communales : 480 K€**
- **Rénovation du parc de véhicules pour les services techniques : 290 K€**
- **Création de la première cour « oasis » à l'école maternelle du Centre : 200 K€**
- **Rénovation des bâtiments publics (Médiathèque, service urbanisme) : 200 K€**
- **Création de « points fraîcheur » dans les écoles pour les périodes de canicule : 150 K€**
- **Création d'une nouvelle aire de jeux dans la résidence de Vaux : 150 K€**



La nouvelle école Pablo Neruda

Un effort continu de réduction de la dette

La situation financière de notre commune reste pénalisée par le niveau élevé de l'endettement, lourd héritage qui nous conduit depuis 10 ans à renoncer à recourir à l'emprunt pour financer nos investissements.

Au 1^{er} janvier 2024, notre encours de dette, dont le remboursement court jusqu'en 2046, se monte à 14 millions d'euros.

En 2024, l'annuité de la dette représentera 1268 K€ (1253 K€ en 2023), soit 780 K€ d'intérêts pour seulement 483 K€ de remboursement du capital. Le chemin à parcourir pour retrouver un niveau d'endettement conforme à la taille de notre commune est encore très long !



9 ET 10 MARS

Méry Game Festival : une première réussie !



ÉVÈNEMENT

AMERYCA

Make Méry great again !

Notez la date sur votre agenda festif de mai, préparez vos Stetson et vos Santiags : un air d'outre atlantique soufflera dans le parc du château avec la deuxième édition de notre fête américaine. Harley et belles américaines aux chromes rutilants, bagels, burgers et donuts, rodéo mécanique, démonstrations de cheerleading et de football américain... Le tout sur les airs de 4 concerts de musique US : vintage, rock, folk et country !

Dimanche 19 mai de 10 h à 20 h.
Parc du château. Entrée libre



1^{er} AVRIL

La grande chasse aux œufs



ÉVÉNEMENTS

EXPOSITION
VOITURES ET MOTOS ANCIENNES
Dim. 28 avril

MÉRY GOURMAND
Salon des produits du terroir

27 et 28 AVRIL
10h-18h
Château de Méry

MÉRY GOURMAND

Papilles en fête au château

Incontournable rendez-vous annuel des gourmets au printemps, notre salon des produits du terroir vous accueille les 27 et 28 avril, avec la participation des clubs de collectionneurs de motos et voitures anciennes. Sucré, salé, vins, bières... Il y en aura pour tous les goûts. Dégustation sur place dans la plus belle salle à manger du Val-d'Oise : la cour d'honneur de notre château !

Samedi 27 et dimanche 28 avril, de 10 h à 18 h au château de Méry-sur-Oise. Entrée libre. Retrouvez le programme et la liste des exposants dans le dépliant joint avec votre magazine.

NETTOYONS LA NATURE

Aidez-nous à garder Méry propre

Nous vous attendons nombreux, petits et grands, pour participer à notre nouvelle opération citoyenne de ramassage de ces déchets qui dégradent notre cadre de vie.

Rendez-vous samedi 18 mai à 14 h 30 sur le parvis de La Luciole.
Un goûter sera offert aux courageux nettoyeurs à partir de 16 h 30.



samedi 18 mai

ENSEMBLE, NETTOYONS LA NATURE !

Rendez-vous à 14h30
sur le parvis de La Luciole

Un goûter est offert aux courageux nettoyeurs à partir de 16h30.

Méry, ville propre

Renseignement au 01 30 36 23 00 • www.merysuroise.fr

Vendredi 26/04 à 20 h 30→ **Viktor Vincent****Spectacle mentaliste****COMPLET**

La Luciole

Samedi 27/04 de 8 h 30 à 13 h 30→ **Don du sang**

L'Intemporelle

Samedi 27/04 après-midi→ **Sortie Bungy Pump et histoire**

Ma pause nature*

Samedi 27/04 et dimanche 28/04 de 10 h à 18 h→ **Méry Gourmand**

Château

À partir du 28/04, tous les dimanches de 11 h à 12 h 30→ **Méry Fit'**

Stade Jean Brestel

Dimanche 28/04 de 10 h à 11 h 30→ **Sophrologie en pleine nature**

Ma pause nature*

Samedi 4/05 de 10 h à 18 h→ **3^{es} défis e-sport de Méry**

La Luciole

Mercredi 8/05 à 11 h→ **Commémoration de la Victoire de 1945**

Place Joliot Curie

Jedi 16/05 à 20 h 10→ **MacBeth**

de William Shakespeare

En direct de la **COMEDIE FRANCAISE**

La Luciole

Du 16/05 au 21/05→ **Fête foraine de la Pentecôte**

Parvis de la mairie

Vendredi 17/05 à 20 h→ **Conférence d'histoire de l'art****Constantin Brancusi au Centre Pompidou**

La Luciole

Dimanche 19/05 de 10 h à 20 h→ **Ameryca**

Parc du château

Samedi 25/05 à 20 h 30**& dimanche 26/05 à 15 h**→ **Les Rencontres chorégraphiques**

La Luciole

*Renseignements et inscriptions :
mapausenaturemery@gmail.com
 ou par sms au 06 32 89 02 91

LES ATELIERS DES SENIORS* à La Luciole

Mardi 23/04 de 10 h à 11 h→ **Atelier cognitif*****Jeudis 25/04 et 2, 16/05 de 10 h à 12 h**→ **Atelier numérique*****Vendredi 26/04 et 17/05 de 10 h à 12 h**→ **Atelier scrapbooking*****Vendredi 26/04 de 14 h 15 à 17 h 15**→ **Atelier végétal*****Mardi 30/04 de 9 h à 12 h**→ **Atelier esthétique*****Mardi 7/05 de 10 h à 11 h**→ **Atelier de sophrologie***

*Renseignements et inscriptions
 au 01 30 36 23 11

Déjeuner d'été des aînés

Avant les départs des grandes vacances, le CCAS convie les aînés de Méry, âgés de 70 ans et plus au 31 décembre 2023, accompagnés de leurs conjoints (sans condition d'âge), à se retrouver pour un repas d'été convivial, le dimanche 2 juin à 12 h à La Luciole. Déjeuner gourmand et après-midi dansant au programme !

Renseignements et inscriptions

avant le 24 mai par mail :

ccas@merysuroise.fr ou au

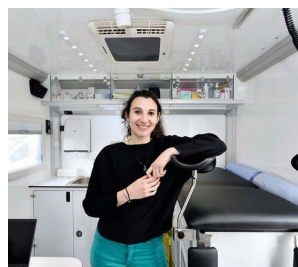
01 30 36 23 11 ou 01 30 36 23 25.



La PMI se déplace à votre porte

Créé par le Conseil départemental, le « BUS PMI » est un nouveau service de proximité à destination des mamans et de leurs enfants en bas âge. À bord du cabinet itinérant, un médecin, une sage-femme et une auxiliaire de puériculture proposent suivi médical des femmes enceintes, des bébés et enfants de moins de 6 ans, conseils en diététique et hygiène de vie, vaccinations, soutien à l'allaitement, contraception, accompagnement dans la relation parent-enfant...

Le Bus PMI sera stationné sur le parking de La Luciole :

→ **Vendredi 17 mai de****14 h à 17 h** : auxiliaire de puériculture et sage-femme→ **Mercredi 22****mai de 15 h 30 à 17 h** : auxiliaire de puériculture et médecin

Consultations uniquement sur rendez-vous au
 06 31 02 09 21 du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h.



Méry Fit' c'est reparti !

Préparez vos baskets, votre tapis de sol et une grande bouteille d'eau et faites le plein d'énergie (et de courbatures) avec Pauline, notre dynamique coach sportive. Pour affiner votre silhouette de l'été, Méry Fit' reprend du service à partir du 28 avril jusqu'à fin juin.

Séances gratuites à partir de 13 ans. Stade Jean Brestel. Tous les dimanches de 11 h à 12 h 30.



Une ophtalmologiste à Méry

Le Docteur Danielle Taconet, conventionnée secteur 1, propose ses consultations d'ophtalmologie à partir de mai à Méry, 30A rue Camille Plaquet.

Consultations exclusivement sur rendez-vous sur doctolib.fr.



CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE Plan de circulation modifié autour du chemin de l'Église

Le chantier de construction de la nouvelle école, destinée à remplacer l'école Pablo Neruda, a démarré le 15 avril. Il s'accompagne d'un plan de circulation modifié dans le secteur de la rue Pierre Curie et du chemin de l'Église pendant toute la durée des travaux.

De 9 h à 16 h, du lundi au vendredi, la circulation dans la rue Pierre Curie est désormais en sens unique en direction du chemin de l'Église. De même pour la rue des Acacias en direction de l'avenue de la Libération. La circulation reste en revanche à double sens les jours de semaine de 16 h à 9 h ainsi que les week-ends et jours fériés.



Bienvenue aux nouveaux commerçants du marché

Chez Jojo

Chez les Ferreira, la boulangerie est une affaire de famille ! Formée par sa mère, Joana vous propose ses spécialités de pains au levain naturel (céréales, maïs, noix, figues, raisin, olives, lardons, nordique...), mais aussi des gâteaux, pâtisseries et viennoiseries.



L'escalope

Poulets, pintades, canards, coquelets, lapins... Toutes les volailles sont de retour sur notre marché ! Entières ou à la découpe, elles vous sont aussi proposées en plats prêts à cuire : cordon bleu, paupiettes, saucisses...



SERVICE PUBLIC

Rendez-vous en ligne pour vos papiers d'identité



Depuis plusieurs années, la Municipalité a mis en place avec la Préfecture un service pour le renouvellement des

documents d'identité (cartes d'identité, passeports) et les demandes d'attestation d'accueil. Depuis le 1^{er} avril, il est désormais possible de prendre directement rendez-vous en ligne sur le site internet de la Ville (www.merysuroise.fr), sans vous déplacer ni téléphoner, en cliquant sur la rubrique CNI-Passeport depuis la page d'accueil. Vous choisissez le rendez-vous qui vous convient et une confirmation automatique vous est adressée, ainsi qu'un rappel la veille du rendez-vous. Si nécessaire, vous pouvez aussi annuler votre rendez-vous par le même canal.

TRIBUNES D'EXPRESSION / GROUPES D'OPPOSITION

L'Europe et Méry ?

Quelle drôle de question ! En effet les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin et nous invitons l'ensemble des Mérysiens à participer à cette élection. Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrits sur les listes électorales via le site Internet service-public.fr ou en mairie.

En dehors de cette élection qui se déroule tous les cinq ans, en quoi notre ville est concernée par l'Europe ? C'est justement là que le bât blesse !

Alors que notre ville a du mal à boucler le budget de la reconstruction absolument nécessaire de l'école Pablo Neruda, la majorité municipale aurait dû mieux travailler son dossier afin de bénéficier de subventions européennes comme a pu en profiter la ville de Bessancourt. Cela aurait permis de créer un écoquartier autour de l'école avec commerces, services publics et aire de jeux sans devoir vendre les terrains appartenant à la ville à un promoteur qui va bétonner l'ensemble du quartier.

Autre point laissé en jachère par l'équipe en place : le jumelage. Là encore, Méry est à la traîne. Nous sommes une des rares villes de 10 000 habitants à ne pas être jumelée. Pourtant, Méry, et ses enfants d'abord, auraient tout à gagner d'être jumelés avec une ville d'Europe : projet pédagogique, correspondants européens, voyages de découvertes. La rencontre avec une autre culture enrichirait les uns et les autres et la fête du jumelage donnerait corps à ce lien avec l'Europe.

Bref, vous l'aurez compris, il reste encore beaucoup de choses à entreprendre pour que notre ville ne soit pas condamnée à passer son temps à compter les commerces qui ferment. Vous pourrez compter sur nous pour proposer un projet ambitieux pour mieux vivre à Méry lors des prochaines élections municipales.

Groupe « Engagé-e-s pour Méry »

Non à la bétonisation de nos terres agricoles !

Alors que le gouvernement s'engage dans un processus de non-artificialisation des zones naturelles, notre municipalité continue de vouloir bétonner les zones agricoles de notre commune. La région en cohérence avec le gouvernement doit valider cet été son SDRIFe (Schéma Directeur de la Région Île-de-France environnemental). Celui-ci encadre la croissance urbaine en préservant les zones agricoles. Il est demandé à Méry-sur-Oise une protection de ses terres agricoles, en déclassant des zones classées à urbaniser par la municipalité et les passant en zones naturelles. C'est ce qu'a découvert notre ville par exemple pour le champ situé en face de l'école Monmousseau de la Bonneville. Mais au lieu de s'en réjouir pour la qualité de vie des Mérysiens, la ville est intervenue auprès de la région pour essayer de la maintenir en zone à urbaniser... Alors qu'elle déclarait, il y a peu qu'elle n'était pas pour l'urbanisation des zones agricoles mais que le SDRIF de 2013 l'y contraignait... Cherchez l'erreur !

Lors de notre interpellation sur ce sujet, il a été prétexté avoir déjà investi sur le secteur plus d'un million d'euros avec l'achat d'une propriété et ne pas vouloir faire machine arrière pour ne pas perdre cette somme. Il serait cependant possible de modifier le PLU pour ne laisser que cette propriété déjà acquise en zone à urbaniser et repasser la partie agricole en zone agricole protégée.

Nous pensons que cela serait plus utile pour les Mérysiens et permettrait par exemple dans le futur d'y installer du maraîchage Bio en circuit court et pourquoi pas approvisionner ainsi les cantines de nos écoles.

Groupe « Demain avec les Mérysiens »

CARNET

FÉVRIER

Ils sont arrivés

Enael CHARLES
Myléna RINGOT DA SILVA
Andreas LO
Daria ODAJIU
Lucas LEGRAND LEMAIRE
Éliam GUEI
Khadija KONTÉ
Malik MEROUANE
Souheïla LAHNIAT

Ils nous ont quittés

Michel REMEUF
Dominique LE LIORZOU
Téréssa PASSAREIRA RODRIGUES
épouse CERDEIRA PASSAREIRA
Roger DOERLE

PRATIQUE

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le **3237**.

Permanence juridique

Samedi 27/04 de 9 h à 12 h
Mairie
Gratuit, sur rendez-vous
au 01 30 36 23 00.

Vole Eddie, vole !

À 12 ans, Michael Edwards découvre à la télévision les Jeux Olympiques d'hiver en 1976. C'est une révélation ! Au diable la profession de plâtrier à laquelle le destine son père, il décide qu'il représentera son pays, l'Angleterre, aux Jeux Olympiques de 1984. Mais comment réussir alors qu'on n'a jamais chaussé de skis, qu'on vit dans un pays où les sports d'hiver n'existent pas, que sa famille s'oppose à son choix et qu'on n'a pas les moyens de s'entraîner ? **Vole Eddie, vole !** La véritable histoire d'un destin hors du commun, jusqu'au bout de son rêve.

Vendredi 31 mai à 20 h 30.

Spectacle assis. Tarif : 10 € /

Réduit : 7 € / Abonnés : 5 € /

Billets en vente à la Fnac
et Fnac.com



Les 3^{es} défis e-sport de Méry

Mordus de jeux vidéo, virtuoses de la console, à vos manettes ! Venez défier vos adversaires aux tournois e-sport de Méry sur FC 24, Teamfight Tactics, Super Smash Bros Ultimate, Mario Kart 8 Deluxe.

Les vainqueurs des compétitions seront qualifiés pour les finales départementales du 95 Kings of Field, les 1^{er} et 2 juin prochains. Et pour ceux qui souhaitent simplement jouer sans esprit de compétition : freeplay, casques de réalité virtuelle, flippers et bornes d'arcades !

Inscriptions aux compétitions sur le site et la page Facebook de la Ville. Entrée gratuite. Samedi 4 mai, de 10 h à 18 h.

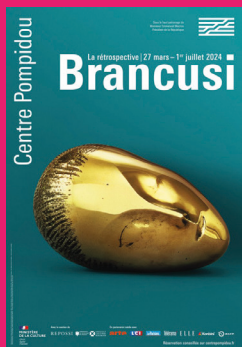


CONFÉRENCE D'HISTOIRE DE L'ART À LA LUCIOLE

VENDREDI 17 MAI À 20 H > Constantin Brancusi

Autour de la reconstitution de son atelier parisien, la rétrospective Brancusi, présentée au Centre Pompidou jusqu'au 1^{er} juillet, réunit plus de 120 sculptures, mais aussi des photographies, dessins et films de l'artiste, soit plus de 400 œuvres des collections du monde entier, et constitue un événement exceptionnel. Une occasion unique de redécouvrir toutes les dimensions de cet immense créateur, considéré comme l'inventeur de la sculpture moderne. Constantin Brancusi au Centre Pompidou est le thème de notre nouvelle conférence d'histoire de l'art, animée par Virginie notre passionnante conférencière.

Participation : 7,50 € (tarif familial), 5 € (plein tarif) et 1 € (tarif réduit moins de 16 ans et demandeurs d'emploi). Billets en vente à La Luciole (du mardi au vendredi de 14 h à 18 h), ou sur place le jour même (dans la limite des places disponibles) à partir de 20 h. Renseignements au 01 30 36 74 20.



CINÉMA DU 24 AVRIL AU 17 MAI



Drive-Away Dolls

(1h24)
Mercredi 24 avril 18h15
Mardi 30 avril 20h45



Godzilla x Kong : le nouvel empire

(1h55)
Mercredi 24 avril 20h45
Samedi 27 avril 20h30



Non-Non dans l'espace

(0h52)
Samedi 27 avril 14h30



Et plus si affinités

(1h17)
Samedi 27 avril 17h
Mardi 30 avril 14h30
Thé-Ciné



Nous, les Leroy

(1h43)
Mardi 7 mai 18h15



S.O.S. Fantômes : la menace de glace

(1h49)
Mardi 7 mai 20h45



Spy x Family : code White

(1h50)
Mercredi 15 mai 15h
Samedi 18 mai 14h30
tarif famille



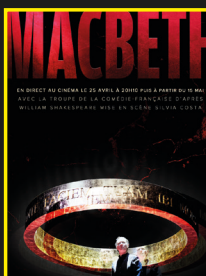
N'avoue jamais

(1h36)
Mercredi 15 mai 18h15
Jeudi 16 mai 14h30
Thé-Ciné



Back to black

(2h02)
Mercredi 15 mai 20h45
Mardi 21 mai 20h45



MacBeth

(2h30)
Jeudi 16 mai 20h10
Comédie Française
Rediffusion



Brancusi

Vendredi 17 mai 20h
Conférence d'histoire de l'art

Tarif : 6€
Réduit : 4€
Demandeurs d'emploi, allocataires RSA, étudiants, moins de 18 ans, familles nombreuses, plus de 70 ans, personnes handicapées.
- de 10 ans : 3€

■ enfants
■ jeunes
■ tout public
■ événement

Tarif famille : 2,50 € par personne.
♥ coup de cœur de La Luciole